

Friederike Willasch, *Verhandlungen, Gespräche, Briefe. Savoyisch-französische Fürstenheiraten in der Frühen Neuzeit*

Stéphane Péquignot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/9646>

DOI : 10.4000/ifha.9646

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Référence électronique

Stéphane Péquignot, « Friederike Willasch, *Verhandlungen, Gespräche, Briefe. Savoyisch-französische Fürstenheiraten in der Frühen Neuzeit* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 11 octobre 2018, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/9646> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.9646>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

©IFHA

Friederike Willasch, *Verhandlungen,
Gespräche, Briefe. Savoyisch-
französische Fürstenheiraten in der
Frühen Neuzeit*

Stéphane Péquignot

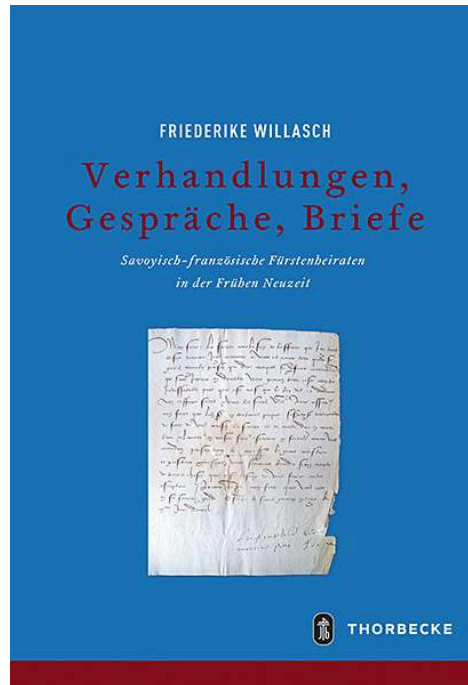
RÉFÉRENCE

Friederike Willasch, *Verhandlungen, Gespräche, Briefe. Savoyisch-französische Fürstenheiraten in der Frühen Neuzeit*, Ostfildern, Thorbecke (Beihefte der Francia, herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris, 85), 2018, 344 p., 45 €

À quoi servent les mariages princiers ? À sceller des alliances, à établir la paix, à mettre en œuvre des stratégies politiques de longue durée, répondent ordinairement les historiens. Envisageant le problème sous un angle sensiblement différent, presque à rebours, Friederike Willasch entend démontrer que l'objectif principal des mariages se situe plutôt dans la recherche de la communication entre les parties impliquées. Cette thèse, soutenue en 2016 à l'université de Hanovre, se fonde sur l'étude détaillée des relations de la Savoie avec la France depuis la fin du XV^e siècle jusqu'au premier quart du XVII^e siècle. Trois unions entre les deux familles princières sont célébrées au cours de la période. Louise de Savoie, fille du duc Philibert II, est mariée en 1488 au duc d'Angoulême

Charles d'Orléans. Le duc Emmanuel Philibert épouse en 1559 Marguerite de France, sœur du roi Henri II. Soixante ans plus tard, Christine de France, sœur d'un autre roi, Louis XIII, convole à son tour avec un duc de Savoie, Victor Amédée I^{er} en l'occurrence. F. Willasch ne se limite néanmoins pas à ces seules unions et élargit son enquête à une interrogation plus générale sur toutes les hypothèses d'alliances matrimoniales évoquées entre les deux maisons, aussi bien celles qui aboutissent que celles demeurées à l'état de projet. Des correspondances progressivement plus nourries, des traités, des testaments, des chroniques et des pièces variées trouvées aux archives de Turin et de Paris sont à cette fin sollicités dans une perspective « centrée sur les acteurs » (*akteurszentriert*) désormais bien ancrée dans les études sur la diplomatie moderne (on renverra ici simplement pour mémoire aux travaux de Christian Windler et de Hillard von Thiessen). Il en résulte une grande attention au caractère non univoque de la communication et plus particulièrement des processus de négociation, le soin de saisir l'imprévisibilité et le caractère ouvert des situations, une méfiance à l'égard de récits linéaires pouvant porter une vision téléologique des rapports entre puissances. Là résident l'intérêt et la difficulté de l'approche : comment rendre compte de tels phénomènes sans reproduire à une échelle « micro » les travers à juste titre dénoncés d'une certaine forme d'histoire événementielle à l'ancienne ?

Pour surmonter le problème, F. Willasch envisage dans un premier temps les projets matrimoniaux comme des facteurs de communication. La reconstruction des échanges fait ressortir la grande variété des hypothèses mises à l'épreuve. Marguerite de France devient l'objet de tractations dès l'âge de trois ans. Elle est unie au duc de Savoie seulement... trente-trois années plus tard. Durant ce long intervalle auront abondé les négociations, parfois menées de manière parallèle. Discuter de mariages, aussi improbables soient-ils, s'avère une méthode courante pour maintenir, pour raviver la communication entre des parties en conflit. Comme le pointe un *Discours touchant le Mariage du Prince de Piemont avec une fille de France ou d'Espagne* composé au début du XVII^e siècle « *la conserv[azio]ne di questa ser[enissi]ma casa et stati parlando politicam[en]te*



depende più della negotiatione che della forza » (cité p. 67). Ces négociations portent notamment sur la détermination de la nature, contractuelle ou non, des engagements, elles présentent un caractère ouvert tout en s'inscrivant souvent dans le sillage de tractations antérieures. Ainsi argue-t-on des anciens traités de mariage, des dots apportées par les princesses du passé pour tenter de peser sur le cours présent des échanges. Les principaux concernés n'ont certes, et sans qu'il soit lieu de s'en étonner, guère de prise sur leur destin. Mais ils y interviennent parfois ou du moins se renseignent par le truchement d'intermédiaires. La beauté, la fécondité supposée et les vertus dépeintes dans les lettres comme sur les portraits échangés font de l'effet. Emmanuel Philibert, le 12 décembre 1558, écrit à son cousin Jacques : « [I]’ay reçu vostre letre ensemble la peinture de madame, la suer du Roy, qui m’a esté si agréable qu’elle a augmenté le désir que dès longtemps i’ay conçu en ma pensée [...] q[ue] ie espouse madicte dame » (cité p. 55). L’année suivante, c’est chose faite.

Une deuxième et très brève partie de l’ouvrage examine l’espace de la parenté dans les négociations matrimoniales. L’importance des interventions espagnoles, directes ou indirectes, apparaît nettement dans les deux dernières unions, de même que le rôle de plusieurs parents comme médiateurs. Ces derniers ne sont évidemment pas neutres, ils défendent leurs propres intérêts, soumis à variations au sein de constellations familiales qui, derrière l’unité de façade affichée par les maisons, sont traversées de vives tensions internes.

Plus originale, quoique non exempte de répétitions, une dernière partie traite de l’élargissement des espaces de communication et de parenté *après* la conclusion des mariages. L’on y suit la trajectoire de Louise de Savoie durant près de quinze années, lors de son union avec Charles d’Orléans, puis au cours de son veuvage, profondément transformé lorsque son fils François devient roi de France. La présence même de Louise est propice à l’élaboration de nouveaux projets de mariage en des temps difficiles. Une dynamique comparable se dessine avec Emmanuel Philibert de Savoie et Marguerite de France, puis avec Victor Amédée I^{er} et Christine de France. Pour autant, la marge de manœuvre des protagonistes demeure contrainte par l’inégalité de statut et de puissance entre le royaume et le duché. Christine de France parvient à maintenir le contact avec son frère Louis XIII, mais ne peut lui imposer les vues de la partie savoyarde. Pire encore, la duchesse fait l’objet de campagnes dénonçant ses liaisons amoureuses extra-conjugales. À la lecture des textes produits à ce sujet – « Sur la conduite de Madame Reale Christine », la « Relazion de la cour de Savoie ou les amours de Madama Christine de France » –, sa position d’intermédiaire entre les maisons s’avère fragile ; elle est aussi un instrument dont joue la partie française pour réaffirmer son autorité sur le duché.

Le livre de F. Willasch apporte donc une contribution solide à l’histoire des relations franco-savoyardes à l’époque moderne. La thèse soutenue laisse cependant au final une impression partagée. La démonstration prouve l’importance des projets de mariage pour la communication entre maisons princières, la flexibilité et la variabilité des positions comme des argumentations respectives, ainsi que la possibilité d’investir dans des hypothèses matrimoniales, même et précisément en cas de crise. Ce sont là des éclairages très utiles sur des aspects souvent négligés. Néanmoins, tous les mariages ne sont pas mis en discussion *seulement* pour établir ou maintenir une communication, comme tend parfois à le suggérer le livre. D’autres objectifs (la paix, la dot, la consolidation territoriale, etc.), certes plus classiques, ne doivent pas être perdus de

vue pour une compréhension d'ensemble. Enfin, il aurait été utile pour étayer encore l'analyse – mais cela aurait sans doute supposé des dépouillements excessifs – de tenir plus compte des cérémonies organisées pour célébrer les alliances. Les unions princières donnent en effet l'occasion de multiples actes performatifs. Ils ont aussi toute leur place dans une histoire renouvelée de la communication entre les maisons.

INDEX

Index chronologique : Moyen Âge, Période moderne

Thèmes : Histoire des États et des pouvoirs, histoire des femmes, histoire du genre

AUTEURS

STÉPHANE PÉQUIGNOT

EPHE, PSL (Paris)